



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°23-71

Séance du 13 Octobre 2023

Date de convocation : 09/10/2023 L'an 2023, le 13 octobre à 9h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 10/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 14/17 dans la salle d'animation de la résidence Schweitzer.

Présents : 10/17

Pouvoirs : 4/17

Excusés : 3/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme WANNERROY ; Mme BLET ; M. BRUN ; Mme
CABANNE ; M. GARNAUD ; M. MUSSARD ;

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à Mme BLET ; Mme
DARIES à M. BRUN ; M. PIERRE à Mme CABANNE.

Étaient absents excusés : Mme SERRA ; M. FLEISCH et M. OREAL.

**Tome 1 - N°23-71 - OBJET : Convention de partenariat entre Malakoff Humanis AGIRC
ARRCO et le CCAS, relative au projet « Voyageons ».**

Les 6 résidences autonomes du CCAS de Tours ont pour vocation d'accueillir des personnes de 60 ans et plus, autonomes. Mais au plan national et local, il est constaté une entrée plus tardive dans les résidences autonomie et les résidents plus âgés, peuvent présenter différents troubles (isolement plus important, autonomie moins présente...)

Pour lutter contre la perte d'autonomie et recréer du lien social, la solution des casques de réalité virtuelle LUMEEN, dispositif médical reconnu, a été envisagée et testée en janvier et février 2023, auprès de 45 résidents volontaires et par des professionnels des résidences. L'expérience permet de se relaxer ou de découvrir ou redécouvrir des lieux (rue, ville, école, maison...) où l'on ne peut plus se rendre pour des raisons de mobilités, de santé et/ou financières. Elle contribue à rompre l'isolement, encourage et facilite le lien social et

permet de partager en groupe un projet innovant, stimulant, ludique qui permet à chacun de s'évader et d'avoir des « choses » à raconter et à partager avec ses proches.

Ce projet est donc décliné à plus grande échelle et à un rythme régulier. Il concernera les résidents, la famille mais sera également ouvert à tous les séniors extérieurs. Chaque semaine un atelier sera programmé pour deux résidences et possibilité d'ateliers sur demande et /ou préconisation dans la mesure où le matériel est disponible.

Pour ce faire, Malakoff Humanis AGIR ARRCO apporte un soutien financier à hauteur de 5000€ pour ce projet. Afin de recevoir ces fonds, il est nécessaire de signer la convention ci-annexée.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration autorisent Madame la Vice-Présidente à signer la convention relative au projet « Voyageons ».

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

